

# Autour de la Haute Forêt

Communauté de Communes des Forêts du Perche - Senonches



*Depuis l'attachante commune de Senonches, ce circuit vous mène vers sa non moins inspirante voisine, la Ferté-Vidame.*

*En chemin, découvrez le charme de la campagne percheronne et de ses hameaux, et parcourez une des forêts les plus emblématiques du Perche.*

*La Ferté-Vidame, cité historique du duc de Saint-Simon, est un site classé Monument Historique (musée et accueil touristique) et Senonches « la rousse » est une "Station Verte" au passé intimement lié à la forêt.*

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 jours

Longueur : 43.1 km

Dénivelé positif : 221 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

# Itinéraire

**Départ** : Senonches

**Arrivée** : Senonches

**Balisage** :  de 25 à 33 %  PR

**Communes** : 1. Senonches

2. La Puisaye

3. Lamblore

4. La Ferté-Vidame

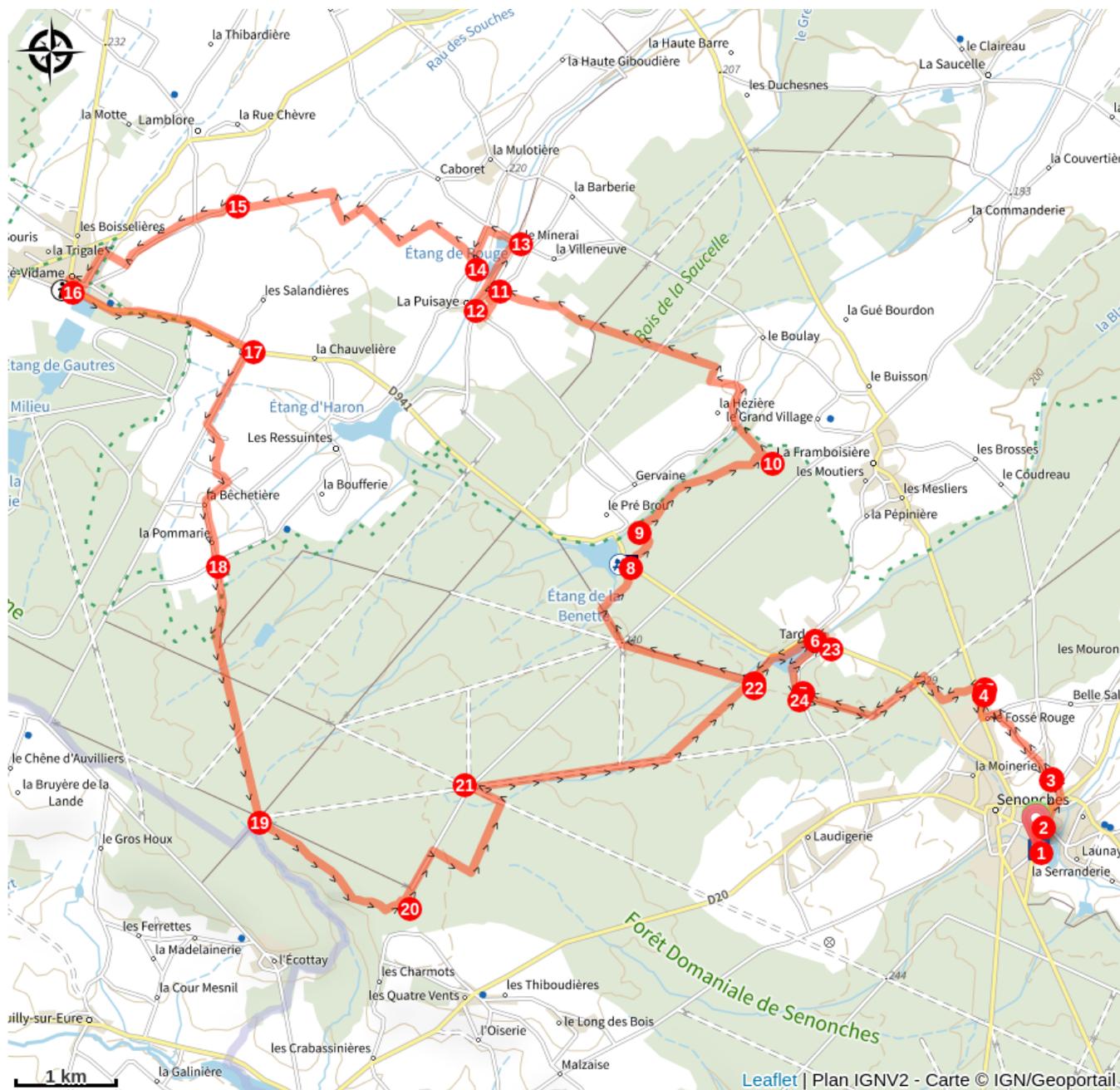
5. Les Ressuintes

6. Manou

1. Prendre **la rue Poucin** jusqu'à l'église. Suivre **le balisage jaune et rouge** du **GR de Pays Vallées de la Blaise** et de l'Avre **jusqu'au repère 13** puis suivre le balisage jaune et rouge de l'accès à La Ferté-Vidame **jusqu'au repère 16**.
2. Contourner l'église à gauche par **la rue Alphonse Foucault**, puis tourner à gauche dans **la rue Michel Cauty**. Emprunter **la route des Brosses** à gauche (2e rue).
3. A la croix, tourner à gauche, puis s'engager sur le chemin à gauche et continuer tout droit au croisement. **Au Fossé Rouge**, prendre la route à gauche puis **la D 25** à droite.
4. Entrer en forêt et tourner dans **le premier sentier à gauche**. Peu avant d'atteindre **la D 941**, prendre **le layon à droite**. A **la Ligne des Trois Pierres** prendre à gauche et arriver **au Rond de Diane**. Traverser prudemment **la D 941** et continuer en face sur la grande allée. Au rond suivant, tourner à droite et suivre **la route forestière de Sauveloup** jusqu'à **la D 155.3**.
5. Prendre la route à droite. Passer entre **l'étang** et **le château de Tardais**. Continuer en face sur **la D 941**, la traverser devant la mairie sur le passage protégé. Près de l'église, descendre à gauche **la rue du lavoir**.
6. Peu avant d'arriver au lavoir, emprunter à gauche **une sente** qui conduit au bord de **la Blaise** naissante. La traverser sur la passerelle [table de pique-nique sous deux grands sapins Douglas]. Poursuivre **dans le bois communal** et remonter sur **la rue du Gué au Chéron** que l'on suit à gauche. [À droite à quelques mètres, **face au n°5**, on peut voir **une loge de sabotier**, dernier témoin de cette activité très importante autrefois à Senonches]. Au carrefour, traverser prudemment **la D 941** et la suivre en face sur le bas-côté gauche plus large. Tourner à gauche dans le premier chemin après l'étang.
7. Prendre à droite **la grande allée, ligne de Sauveloup**. Traverser le Rond et emprunter sur 200 m la seconde allée sur la droite « **Ligne de La Bénette** ». La quitter pour s'engager **dans un layon** à droite entrant dans la parcelle. Il conduit près d'**une mare** (à droite). Sur la gauche, **un sentier** amène rapidement à proximité de **l'étang de la Bénette**. Suivre à droite le chemin qui franchit un ruisseau sur une passerelle. [Panneaux informatifs sur les champignons au bord du chemin].
8. Traverser le parking en diagonale et couper prudemment la route. La suivre à droite sur 50 m et prendre à gauche **un sentier** qui serpente dans la parcelle (bien suivre le balisage). Traverser une première allée abandonnée puis prendre à gauche **un bon layon** qui descend vers **le ruisseau de Gervaine**.
9. Tourner à droite, longer **un petit étang**. [Ce ruisseau avait été canalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle pour acheminer, par flottage, le bois de chauffage vers Rouen. L'étang et les bassins dont on peut encore trouver des vestiges un peu en aval, servaient à rassembler les bois avant de les envoyer dans le canal...]. Continuer sur ce chemin qui franchit plus loin **l'ancienne voie ferrée** sur un pont pittoresque. Au prochain carrefour d'allées, tourner à gauche.
10. Descendre par **le layon** de gauche. Au bout du layon un sentier sur la droite fait sortir de la forêt. Il rejoint un chemin. Prendre à gauche et arriver sur une petite route. À la route, continuer à droite en passant devant **le château de la Hézière** XIX<sup>e</sup>. [Emplacement d'une ancienne verrerie. Plusieurs verreries se trouvaient autrefois dans le secteur, dont celle d'Haron qui s'enorgueillit d'avoir produit au XIII<sup>e</sup> siècle le verre des vitraux de la cathédrale de Chartres : Tardais était un village des maîtres verriers - Voir le roman de Bernard Tirtiaux : « Les passeurs de lumière »]. Dans le virage, quitter la route et continuer par le chemin à gauche. Longer le champ puis **à droite, la lisère du bois**. Entrer dans **le bois (privé) de la Saucelle** à gauche et suivre **la ligne Jacob**. Aller tout droit et sortir des bois - passage humide - et atteindre **la D 318** à l'entrée de **la Puisaye**.
11. Rejoindre le village à gauche par la route puis, dans le virage, prendre le chemin en face qui contourne le bourg. Descendre la rue à droite et arriver à **l'église** et à **la Mairie**.
12. Prendre à droite la rue en direction de **l'étang de Rouge**. Le longer jusqu'à la fin de l'étang.

13. Quitter l'itinéraire principal du *GR de Pays Vallées de la Blaise et de l'Avre* qui se dirige vers Verneuil-sur-Avre. Passer sur **la digue** à gauche. Suivre l'accès à la Ferté-Vidame toujours balisé en jaune-rouge. Prendre à gauche au carrefour et suivre **la D 146** sur 350 m.
14. Tourner à droite en direction de **la Brosse** et continuer par le chemin en face. Après un coude vers la gauche, le chemin s'oriente vers l'ouest. A 400 m tourner à droite et se diriger vers **la ferme du Chêne aux Dames**. Tourner à gauche peu avant les bâtiments. Après 300 m, tourner à droite, puis à gauche jusqu'à **la Jaltière**.
15. Prendre à gauche **la D 102**. Traverser le prochain carrefour et continuer sur la route. Au cimetière continuer en face. Près du stade, emprunter à droite l'ancienne voie ferrée. Au bout, descendre à gauche par un escalier, prendre à gauche et continuer par le chemin de terre. Poursuivre à droite par **la rue de la Satinerie** et continuer tout droit **rue Pierreuse**. À la mairie, tourner à gauche rue de Laborde jusqu'à **l'Office de Tourisme**.
16. Continuer en suivant le balisage jaune jusqu'au repère 7. Suivre **la rue de Senonches** par le passage piétonnier. Traverser avec PRUDENCE puis longer **la D 941** par le bas côté droit, plus large, jusqu'au carrefour avec **la D 15**.
17. Tourner à droite en direction de La Loupe. Après 1 km, tourner à gauche. A **La Floudière**, tourner à droite, puis longer **le petit bois**. A **la Bêchetière**, tourner à gauche, puis à droite vers **La Pommarie**.
18. Entrer en forêt par le chemin en face. Après 1 km, continuer sur l'allée de gauche. Couper **la ligne d'Orléans** au carrefour de Bel Air. Continuer en face jusqu'**au Rond de Hussards**.
19. Prendre la 3ème allée de gauche : **route de la Rachée**, puis après 100 m, suivre le sentier à droite qui se glisse entre **forêt domaniale** et **bois privés**. Rester près de la limite marquée par un talus sur la droite. Après 2 km, sortir de la forêt et suivre à gauche **la route d'Hérissé**.
20. **Au rond de la Rachée**, continuer sur la route goudronnée vers **le Grand Rond**. [On passe devant **un premier arbre remarquable** : « **le Chêne d'Hérissé** », géant isolé, âgé de 200 ans et de 35 m de hauteur qui a résisté à la tempête de 1999]. Prendre ensuite à droite **un sentier** entre les parcelles 143-144 qui rejoint, près d'un ruisseau, un large layon perpendiculaire que l'on emprunte à gauche. [Passer près du « **Hêtre du Haut Cornet** », **autre arbre remarquable**, le plus gros hêtre du massif, (à quelques mètres à droite du layon, peu avant d'arriver à la route)]. A la route forestière goudronnée, aller à gauche vers **le Grand Rond** [Tables de pique-nique].
21. Quitter ce rond par la première grande allée à droite qui descend doucement vers **le Rond de Feularde**. Le traverser et continuer en face. Après 500 m, tourner à gauche et continuer tout droit vers **la D 941**.
22. Au carrefour, aller tout droit dans le chemin qui descend vers la queue de l'étang. Emprunter **la D 941** à droite jusqu'au carrefour. Aller tout droit pendant 100 m puis tourner à droite dans le petit sentier qui descend dans le bois. Passer près de la table de pique-nique et traverser **la Blaise** par la passerelle. Suivre le sentier qui débouche sur **la rue du lavoir**.
23. Suivre la route à droite jusqu'au carrefour, tourner à droite puis à gauche devant **le château**. Suivre la route en direction de la Guilletière et au carrefour des chemins tourner à gauche.
24. Suivre **la grande allée de Sauveloup**. Au rond suivant, tourner à gauche sur **la ligne des Trois Pierres**. Traverser **la D 941 au rond de Diane** et continuer en face sur 100 m. Tourner à droite dans la layon et le suivre jusqu'à la rencontre avec la piste cavalière que l'on emprunte à gauche jusqu'à **la D 25**.
25. Emprunter à droite **la D 25**. Au stop, tourner à gauche sur **la D 319.2** sur 200m avant de s'engager à droite dans un chemin que l'on suit tout droit jusqu'à l'entrée de Senonches.
26. Suivre **la route des Brosses**, tourner à droite et passer devant la maison de retraite. Dans le carrefour, continuer tout droit vers le centre-ville. À l'angle de l'auberge de la Pomme de Pin, tourner à droite dans **la rue A.Foucault** qui conduit à l'église.
27. Tourner à droite dans **la rue Poucin** et rejoindre **le rond de Battenberg**.

# Sur votre chemin...



L'Etang de la Benette (A)

# Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Rond de Battenberg, le long de l'étang

## Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du  
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-  
Nocé

[info.tourisme@parc-naturel-perche.fr](mailto:info.tourisme@parc-naturel-perche.fr)

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>

Office du Tourisme des Forêts du  
Perche - La Ferté-Vidame

Entrée du Parc, 28340 La Ferté-Vidame

[tourisme@foretsduperche.fr](mailto:tourisme@foretsduperche.fr)

Tel : 02 37 37 68 59

<http://www.perche-tourisme.fr>

